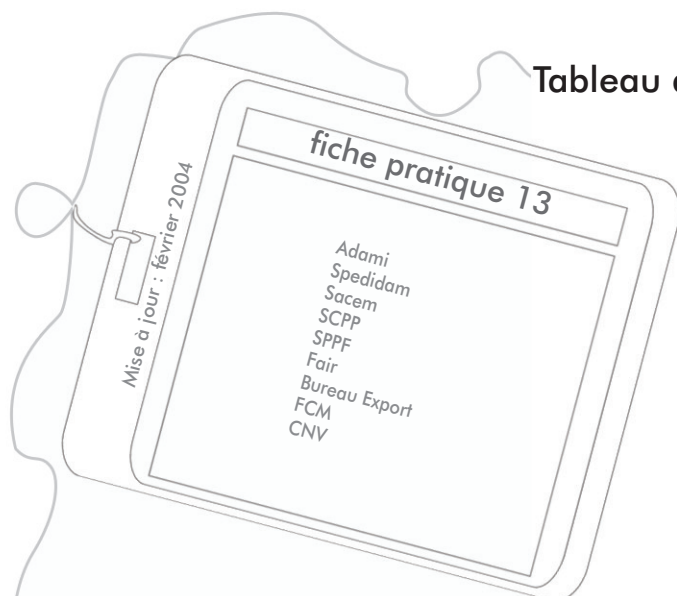


Tableau des aides



Ce tableau est destiné à visualiser et à repérer les différentes aides possibles par types de projet. Il ne prétend pas expliquer dans le détail ni le contenu exact des programmes, ni les critères généraux de recevabilité des dossiers. Pour ce faire, il convient de s'adresser directement aux services compétents des sociétés et organismes cités. Ce tableau ne traite pas des aides accordées par l'Etat et les collectivités territoriales.

NB : il convient de ne pas oublier le rôle de l'Afaa dans l'aide à l'exportation

	Spéciale vivant	Disque	Formation	Export	Vidéo musiques Audiovisuel	Développement de carrière
Adami	oui	oui	oui	oui	non	non
Spedidam	oui	non	oui	oui	non	non
Sacem	oui	oui	oui	oui	non	non
SCPP	oui	oui	oui	oui	oui	non
SPPF	oui	oui	oui	oui	oui	non
FCM	oui	oui	oui	oui	oui	non
CNV	oui	non	oui	oui	non	oui
Fair	non	non	non	non	non	oui
Bureau Export	non	non	non	oui	non	non

Adami : www.adami.fr	
Spéciale vivant	Champ : créations, tournées, festivals. Critères particuliers : nombre de dates minimum exigé (création, tournées)
Disque	Champ : de la production à la fabrication. Critères : les demandes concernant des autoproductions sont acceptées sous réserve d'un accord de distribution.
Formation	Champ : aide à des stages et à des actions de formation destinés à des artistes professionnels et gratuits pour ces derniers.
Export	Possible dans le cadre des autres programmes.

Spedidam : www.spedidam.fr	
Spectacle vivant	Champ : créations, spectacles, tournées, festivals. Critères particuliers : nombre d'interprètes minimum.
Formation	Champ : aides aux structures de formation d'artistes. Critères particuliers : trois années de fonctionnement.
Export	Aide à l'exportation d'artistes dans le cadre du programme « spectacle vivant » et aide aux voyages.

Sacem : www.sacem.fr	
Spectacle vivant	Champ : festival, résidences de créateurs, lieux de diffusion, production de spectacles. Critères particuliers : propres à chaque programme (cf. aussi aides à des opérations exceptionnelles via le Fonds d'action Sacem).
Disque	Champ : Fonds d'aide à l'édition musicale indépendante ; musique contemporaine et jazz de création, musique traditionnelle via le programme « Musique française d'aujourd'hui » (MFA), en partenariat avec le ministère de la Culture et Radio France. Critères particuliers : accès réservé aux producteurs phonographiques...
Formation	Champ : bourses individuelles, aides au Studio des variétés, Le Chantier, le Fair, à des écoles de musiques, bourses aux élèves des conservatoires régionaux et nationaux.
Export	Champ : soutien à des festivals et manifestations diverses à l'étranger via le Fonds d'action Sacem.

SCPP : www.scpp.fr	
Spectacle vivant	Champ : spectacles et festivals, « tour supports ». Artistes non confirmés ou redémarrage de carrière. Aide aux spectacles de promotion pour la sortie d'un CD. Conventions avec certaines salles parisiennes.
Disque	Critères particuliers : le demandeur doit être le producteur du CD, lettre d'engagement d'un distributeur professionnel. Artistes non confirmés ou redémarrage de carrière.
Formation	Champ : inscription aux modules du Studio des variétés. Critères particuliers : producteurs phonographiques ou éditeurs.
Export	Possible dans le cadre des autres programmes. Soutien aux déplacements de ces membres sur des salons ou des marchés à l'étranger.
Vidéomusiques	Critères particuliers : le demandeur doit être le producteur du CD.

SPPF : www.sppf.com	
Spectacle vivant	Champ : aide aux tournées d'artistes ouverts aux producteurs phonographiques participant à un tour support. Critères particuliers : majorité des dates en France.
Disque	Aides à la production de disques (productions réalisées en France quelle que soit la langue).
Formation	Champ : aides à des structures de formation d'artistes.
Export	Soutien aux déplacements de ses membres sur des salons ou des marchés à l'étranger, gestion de stands collectifs. Programme d'aide à l'export (accompagnement des producteurs et des distributeurs indépendants dans le développement de leur structure à l'étranger).
Vidéomusiques	Programme d'aide à la production de vidéomusiques (artistes en développement de carrière). Réservé aux membres.

Fair : www.lefair.org	
Développement de carrière	Encadrement, conseil, formation. Champ : rock, chanson, hip hop, musiques électroniques. Critères particuliers : sélection annuelle sur dossier. Retrait des dossiers à partir du 15 fév. par téléphone uniquement. Date limite des dépôts le 15 avril.

Bureau Export : www.french-music.org	
Export	Soutien à des opérations (participation à des salons et à des marchés internationaux, festivals, tournées).

FCM : www.lefcm.org	
Spectacle vivant	Champ : tournées, concerts, premières parties, festivals. Critères particuliers : structures titulaires de la licence d'entrepreneur de spectacles. Aide aux festivals (convention triennale possible).
Disque	Programme 1 – Champ : jazz de création, musique classique et contemporaine, musiques traditionnelles de l'espace francophone. Critères particuliers : structures non associatives ou demandes conjointes avec un label commercial. Limité à trois aides par an et par label. Programme 2 – Champ : chanson d'expression française. Critères particuliers : 1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e album, CD single et mêmes restrictions que programme 1. L'aide à la distribution phonographique : ce programme s'adresse aux projets qui favorisent la diffusion de répertoires qui, par leur nature, rencontrent difficilement le grand public. Critères particuliers : réservé aux labels indépendants, y compris associatifs. Le montant ne peut excéder 30 % du budget présenté à la commission. Contrat de distribution national exigé.
Formation	Aides à des structures de formation d'artistes par convention triennale.
Export	Possible dans le cadre des autres programmes.
Vidéomusiques Audiovisuel	Prime à l'investissement. Critères particuliers : la vidéo ne doit pas être en diffusion, artistes en développement. Couplé avec la « Prime à la qualité » du CNC. Aide à l'audiovisuel musical : aides aux documentaires, captation de concerts, productions audiovisuelles. Ouvert aux producteurs, éditeurs, entrepreneurs, collectifs artistiques...

CNV : www.lecnv.org	
Spectacle vivant	Commission 1 (réservée aux adhérents) : droit de tirage et avance sur recettes, garantie de crédit, aide au déficit, avances exceptionnelles de trésorerie (petites salles). Commission 2 : aide aux festivals (réservé aux adhérents). Commission 4 (réservée aux adhérents) : aide à la production, aide aux spectacles promotionnels, aide aux tournées en France. Cette aide convient en particulier aux artistes « confirmés » ou à forte notoriété. Commission 6 : aménagement et équipement des salles de spectacles, conseil aux maîtres d'ouvrage... Commission 7 : activité des salles de spectacles : avances exceptionnelles sur trésorerie.
Formation	Commission 3 : aide aux écoles. Champ : répertoires concernés par le Fonds. Critères particuliers : concerne exclusivement les entreprises affiliées.
Export	Commission 4 : Aides aux tournées à l'étranger (réservées aux adhérents). Champ : répertoires concernés par le Fonds.
Développement de carrière	Commission 5 (réservée aux adhérents) : aide au développement de carrière (peut être reconduite sur plusieurs années), aide aux artistes en développement notamment pour les tournées lorsqu'elles portent sur une opération mettant en scène des nouveaux talents ou artistes « en développement », aide aux premières parties, aide aux entrepreneurs diffusant des artistes en développement.

Bibliographie

AUDUBERT Philippe, DANIEL Luc

Profession entrepreneur de spectacles, Irma éditions, nouvelle édition, Paris, 2004

GOMBERT Ludovic, PICHEVIN Aymeric

Autoproduire son disque, Irma éditions, Paris, 2004

DELSOL Xavier

Mécénat et parrainage, guide juridique et fiscal, Juris Associations éditions, 3^e édition, Paris, 2004